

Information: Le travail des enfants

Selon les estimations, 160 millions d'enfants âgés de cinq à dix-sept ans travaillent dans le monde; 79 millions, soit environ la moitié d'entre eux, y sont contraints dans des conditions dangereuses ou relevant de l'exploitation. Les causes du travail étant multiples, la solution de ce problème est complexe. L'UNICEF donne la priorité à l'instruction et intervient pour consolider les familles sur le plan local.



À l'échelle mondiale, c'est environ un enfant âgé de 5 à 17 ans sur dix qui travaille. Ces enfants doivent vivre dans des conditions qui les privent de leurs chances et de leurs droits. Sur ces 160 millions, un peu moins de la moitié n'a pas encore atteint l'âge de 12 ans.

Selon les estimations de l'OIT et de l'UNICEF, les garçons (environ 97 millions) sont plus nombreux que les filles (environ 63 millions) à être prisonniers du travail des enfants. Beaucoup d'enfants, surtout des filles, travaillent dans l'ombre et n'apparaissent donc même pas dans les statistiques.

En Asie, dans le Pacifique et en Amérique latine, le nombre (en pourcentage et en valeur absolue) d'enfants qui travaillent a diminué ces dernières années. En revanche, des progrès similaires ne sont pas évidents en Afrique subsaharienne. Il y a plus d'enfants qui travaillent ici que dans le reste du monde combiné.

Au lieu d'aller à l'école, des enfants charrient du charbon, se brûlent les mains au contact de l'acide tannique, polissent des pierres précieuses avec des loupes oculaires, nouent la laine des tapis avec leurs petits doigts, aident à des travaux domestiques ou travaillent en cachette dans les plantations. Chaque jour pendant des heures. Plus de deux tiers des enfants sont obligés de travailler dans des entreprises familiales, sans contrats ni rémunération. La grande majorité des enfants travailleurs - 122 millions d'enfants - travaillent dans le secteur agricole. Pour le

reste, les secteurs des services et de l'industrie représentent respectivement 19,7 pourcents et 10,3 pourcents du travail des enfants dans le monde. Près de 4,3 millions d'enfants exécutent des travaux forcés ; parmi eux, un million d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle. Plus d'un quart des enfants âgés de 5 à 11 ans ne peuvent pas aller à l'école en raison du travail des enfants. Chez les 12-14 ans, ce chiffre est même supérieur à un tiers.

Engagement mondial

Rédigée en 1989 et ratifiée depuis par presque tous les États du monde, la Convention relative aux droits de l'enfant est une étape majeure qui a permis de placer la lutte contre le travail des enfants et son abolition progressive sur des bases légales solides. La Convention consacre, entre autres, le droit de l'enfant à la protection contre l'exploitation économique et sexuelle (article 32) et à l'éducation (article 28) dans les constitutions respectives des États.

Hétérogène et complexe

La pauvreté est la cause la plus fréquente du travail des enfants. Lorsqu'il s'agit simplement de survivre, beaucoup d'enfants n'ont pas d'autre choix que de contribuer au revenu familial. La lutte contre le travail des enfants est de ce fait complexe, parce qu'il n'existe pas de solutions simples au problème de la pauvreté. Le travail des enfants n'a rien à voir avec « donner un coup de main ». Aider et endosser des responsabilités peuvent être favorables au développement physique et mental d'un enfant – pour autant que cela n'entrave pas la formation scolaire et les loisirs. Par ailleurs, il est nécessaire pour la survie de nombreuses familles que les enfants apportent leur aide tous les jours. Les enfants ne doivent néanmoins pas être exposés à des conditions inhumaines ni à des risques pour leur santé. L'UNICEF distingue entre des activités sensées et des activités dangereuses relevant de l'exploitation. Voici ce que l'on entend par là :

- Travail à temps complet pour des enfants beaucoup trop jeunes
- Trop d'heures de travail par jour
- Des activités préjudiciables à la santé des enfants, qui aboutissent p.ex. à des blessures, à la diminution de l'ouïe et de la vue ou à la dégradation de la coordination.
- Travailler et vivre dans la rue avec de mauvaises conditions
- Rémunération insuffisante ou nulle
- Responsabilité excessive, non adaptée à l'âge
- Des activités qui bloquent l'accès à la formation
- Des activités qui blessent la dignité et l'estime de soi de l'enfant comme par ex. l'esclavage, la servitude pour dettes ou l'exploitation sexuelle.

La formation : la première priorité

Les défis pour la communauté mondiale demeurent grands. Les programmes de l'UNICEF pour lutter contre le travail des enfants associent des mesures à différents niveaux : compte tenu du caractère prioritaire de l'éducation, l'UNICEF soutient des écoles par le financement de matériel scolaire ainsi que de formations initiales et continues pour les enseignantes. Par ailleurs, l'UNICEF épaulé les familles notamment par l'octroi de bourses d'études ou en distribuant des repas aux élèves. Finalement, l'UNICEF se mobilise en faveur de réformes aux niveaux du droit du travail et de la politique en matière de santé et d'éducation, visant principalement l'exploitation des enfants. L'UNICEF conseille également les entreprises en ce qui concerne les règles de conduite et d'achat à respecter.

Perspectives

Au cours des vingt dernières années, des succès ont été obtenus dans le monde entier dans la lutte contre le travail des enfants, même si les différences régionales demeurent grandes. C'est ainsi que, entre 2000 et 2020, le nombre de filles et de garçons qui travaillent a pu être réduit de 264 à 160 millions. Mais les progrès mondiaux en matière de lutte contre le travail des enfants **stagnent depuis 2016**.

Dans l'Agenda pour le développement durable 2030 (ODD), la communauté internationale s'est engagée, par l'objectif 8.7, à mettre fin aux pires formes du travail des



Les chiffres en bref

Travail des enfants

160 millions d'enfants travaillent

97 millions de garçons

63 millions de filles

79 millions d'enfants dans le travail des enfants dangereux

enfants d'ici 2025. La route est pourtant encore longue, et ce même si la Convention relative aux droits de l'enfant et l'OIT interdisent déjà les pires pratiques et appellent à des mesures immédiates pour les éradiquer.

La **crise du Covid-19** menace de compromettre davantage les progrès mondiaux dans la lutte contre le travail des enfants, à moins que des mesures urgentes ne soient prises pour l'enrayer. Une nouvelle analyse prévoit que 8,9 millions d'enfants supplémentaires seront touchés par le travail des enfants d'ici à la fin de 2022, en raison de la pauvreté croissante causée par la pandémie.



©UNICEF/UNO373768/Madagascar 2020

Dernière mise à jour : juin 2021

Sources

Rapport OIT & UNICEF
2021

Pour plus d'informations
sur la pandémie de cor-
onavirus :

<https://www.unicef.ch/de/ueber-unicef/aktuell/alles-rund-um-covid-19>

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a de 75 ans d'expérience dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. L'UNICEF se mobilise pour que les enfants puissent survivre et avoir une enfance préservée. La réalisation de programmes dans le domaine de la santé, de la nutrition, de l'instruction, de l'eau et de l'hygiène fait partie de ses tâches centrales, de même que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida. L'UNICEF assure son financement uniquement grâce à des contributions volontaires; l'organisation est représentée en Suisse et au Liechtenstein par le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. unicef.ch

Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein
Pfungstweidstrasse 10
8005 Zürich
Téléphone +41 (0)44 317 22 66
info@unicef.ch | www.unicef.ch

unicef 
pour chaque enfant